

Regards



de L'Isle-Adam



Ville de
promenades
et de loisirs

page 9

“ J’entretiens les canalisations pour vous garantir une eau potable chaque jour

Karim,
fontainier

[Chaumontel]



suez



Chère Adamoise, cher Adamois,

En 2014, vous m’avez confié les destinées de L’Isle-Adam et avez adhéré au programme que je vous avais proposé.

Aujourd’hui, à mi-parcours de mandat, il me paraît important de dresser avec vous un bilan d’étape : faire le point de ce que nous avons fait et de ce qu’il reste à accomplir. C’est avec la même énergie, la même disponibilité et le même enthousiasme que nous continuerons, avec vous et pour vous, dans les trois années à venir, à construire l’avenir de notre ville-parc.

Le programme « L’Isle-Adam , 6 ans pour 6 grands projets » est bien avancé :

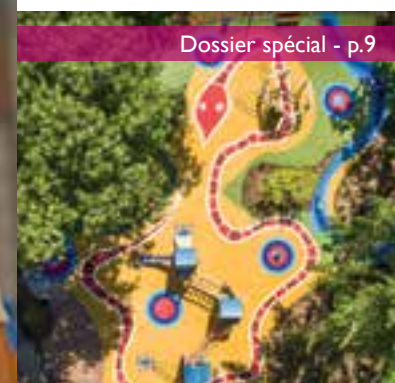
- Le port fluvial : dès cet été 2017, les travaux commenceront par le creusement du bassin et l’assainissement
- La zone de biodiversité de 10 ha : les derniers travaux, notamment la création de l’étang, sont en cours dans le cadre de la compensation des travaux du port par la société Eiffage. Nous avons aussi racheté des terrains à aménager pour l’étendre.
- L’agrandissement de l’école Chantefleur a été réalisé
- Les terrains de football synthétiques ont été achevés en août dernier
- La salle de spectacle : les travaux débiteront dès septembre pour une durée de 2 ans.
- Le programme de vidéo-protection se poursuit sur l’ensemble de la commune en privilégiant les zones commerciales et les entrées de ville.

Mais aussi, et je le cite pêle-mêle, sont achevés ou en cours le dépose-minute de l’école Camus et la rénovation totale de la rue Chantepie Mancier, l’aire de jeux du Parc Manchez, les vestiaires du stade, la reconstruction à l’identique des cabines de la plage, les intérieurs de la mairie, le ravalement du Castelrose, la réfection et la mise en place des vitraux de l’église (dont ceux du chœur cet été), les études du plan circulation douce vélos-piétons, les études pour l’orgue de l’église, la mise en place de la fibre optique, la rénovation complète de la rue de Pontoise, le programme de requalification de la zone place de Verdun - stationnement Grande rue et parvis de la Mairie, la rénovation minérale des berges... pour ne citer que les principales réalisations.

Mais encore, et cela n’était pas prévu au programme, nous avons suite à des aléas ou des opportunités rénové totalement le grand bassin de la plage et initié les programmes de résidence sociale seniors les « Villages d’or ».

Il reste de nombreuses réalisations à achever mais l’essentiel du programme est déjà bien engagé, tout en poursuivant, comme annoncé, le désendettement de la commune et sans augmentation des impôts communaux jusqu’à la fin du mandat.

Arél Paristaud
Député-Maire de L’Isle-Adam



Dossier spécial - p.9



Vivre ensemble - p.14



Cadre de ville - p.16



Côté sport - p.18

SOMMAIRE

Retour en images	4	Côté sport	18
Vie publique et citoyenne	6	A travers la ville	20
Tribune d’expression	8	Sortir	22
Dossier spécial : L’Isle-Adam, ville de promenades et de loisirs	9	Economie locale	24
Enfance et jeunesse	12	Internet	24
Vivre ensemble	14	Prenez note !	25
Cadre de ville	16	Etat civil	26
		Infos pratiques	27

AVRIL



Chasse aux œufs

Dimanche 16 avril, les plus petits ont pu participer à la Chasse aux œufs organisée par le Comité des Fêtes, dans les jardins du Castelrose.



MAI

Cérémonie du 8 mai

Le Maire, ainsi que les membres du Conseil municipal, ont commémoré le **8 mai** dernier le 72^e anniversaire de la Victoire des Alliés dans la Cour de l'Hôtel de Ville.



Concours des vélos fleuris

Samedi 13 mai

Organisé par le Comité des Fêtes

La 11^e Foire horticole de Printemps

La 11^e Foire horticole de Printemps s'est tenue les **13 et 14 mai** dans les jardins du Castelrose.



Nuit Européenne des Musées 2017

Samedi 20 mai, à l'occasion de la Nuit Européenne des Musées, le Musée Louis Senlecq a accueilli les visiteurs de l'exposition « dans le sens du paysage » de 18h à 22h en présence de l'artiste Olivier Verley.

Inauguration de l'aire de jeux du parc Manchez

Samedi 6 mai à 11h, a eu lieu l'inauguration de l'aire de jeux au Parc Manchez, en présence d'Axel Poniatowski Maire de L'Isle-Adam, de Stéphanie Von Euw, Conseillère régionale et de Chantal Villalard, Conseillère départementale.

Les enfants présents ont participé à un lâcher de ballons entièrement biodégradables (ficelles comprises) avant de rejoindre un buffet de bonbons et de cakes.



JUIN

Cérémonie de remise des Prix du concours d'expression écrite 2017

Depuis 1996, le Rotary Club de L'Isle-Adam - Beaumont-sur-Oise organise le concours d'expression écrite ouvert aux élèves de classes de 3^e. **Samedi 3 juin** a eu lieu la cérémonie des Prix aux lauréats. Pour ce concours 2017, 350 élèves issus de cinq collèges ont participé et 40 d'entre eux se sont vus récompensés.

Collège Notre Dame : Mathilde Parisot, Matéo Fernandes, Camille Rousseau.

Collège Pierre et Marie Curie : Pauline Pompe, Milan Patisier.



Course des baignoires

A vos rames ! Prêts ? Pagayez !

Organisée par l'Amicale des Commerçants de L'Isle-Adam, la traditionnelle Course des baignoires a pris le départ dimanche 4 juin sur les quais de l'Oise.

Repas des pêcheurs

L'association de pêche des étangs de la Petite Plaine a remis le prix du concours de pêche aux meilleurs d'entre eux en présence d'Axel Poniatowski, le 3 juin dernier.





Recrutement des Jeunes Sapeurs-Pompiers

S'engager en tant que JSP, revient à adhérer à une association sportive, affiliée à la Fédération Nationale des Sapeurs Pompiers et L'Union départementale des Sapeurs-Pompiers du Val d'Oise au Ministère de l'Intérieur. Ainsi, les Jeunes Sapeurs-Pompiers s'engagent à se présenter tous les samedis de 13h30 à 18h30 et pendant certaines vacances scolaires.

Chaque samedi, les jeunes étudient une matière telle que « l'incendie » et ont aussi des cours de secours d'urgence aux personnes lors desquels ils apprennent les gestes de sauvetage (98% des interventions concernant le secourisme). Des cours de savoir-vivre et de savoir-être des sapeurs-pompiers sont également prévus lors de la formation.

Au programme de cette matinée de recrutement : des épreuves écrites, des épreuves sportives et un entretien oral, où le jeune, seul, puis accompagné de ses parents, se présente

et explique à ses interlocuteurs pourquoi il souhaite devenir Jeune Sapeur-Pompier.

À l'issue de cette journée, les sélections sont faites et les résultats envoyés par courrier. La prochaine session de recrutement aura lieu le **samedi 24 juin à 9h00** au centre de secours de L'Isle-Adam.

Lors de la session de recrutement, il est impératif de se présenter avec le dossier d'inscription dûment rempli et un certificat médical d'aptitude au sport. Les candidats sont également priés de se présenter 15 minutes avant le début des épreuves.

Retirer les dossiers d'inscription directement par mail :
gilles.rose@sdis95.fr

La circulation des chiens sur la voie publique

Sur les voies ouvertes à la circulation publique et sur les domaines publics ou privés de la commune, tous les animaux domestiques et notamment les chiens, doivent être munis d'un collier et d'une plaque indiquant le nom et l'adresse de leur propriétaire. Sur ces mêmes voies, et ces mêmes lieux, **les chiens et autres animaux doivent être impérativement tenus en laisse.**

Pour les chiens dits dangereux, il est fait obligation sur la voie publique (et sur tout le domaine public) à chaque propriétaire ou gardien de ces animaux, de les tenir en laisse et de les museler.

Dans le cas contraire, ces animaux seront considérés en état de « divagation ». Les propriétaires pourront alors faire l'objet d'une contravention ainsi que d'une mise en fourrière de l'animal, si nécessaire.



Nouveaux Adamois inscrivez-vous !

Si vous êtes nouvel arrivant sur la commune, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du Service Fêtes et Cérémonies ou remplissez dès à présent le bulletin d'inscription ci-dessous et retournez-le à l'adresse suivante : Hôtel de Ville, 45 Grande Rue, 95290 L'Isle-Adam.

Dorénavant, les nouveaux Adamois peuvent aussi se faire connaître via le site internet de la ville : www.ville-isle-adam.fr

Dès la page d'accueil rubrique « e-services », cliquez sur « tous les e-services » et remplissez le formulaire en ligne « Inscription à la journée des nouveaux habitants » présent dans l'onglet « communication ».

Nom.....
Prénom.....
Adresse.....
Téléphone.....
E-mail.....
Date d'arrivée.....
☐ Cochez cette case si vous désirez vous inscrire à notre newsletter

Devoir de Mémoire à l'Ecole Albert Camus

L'Union Nationale des Combattants Isle-Adam Parmain avec le concours du Lieutenant colonel Michel DIAS de l'UNC 95 a, de nouveau cette année, été accueilli par Madame la Directrice Patricia GOUASDOUE, Madame Anne N'ZABA, ses collègues et les élèves de CM2.

La matinée s'est déroulée en quatre temps :

• La réponse aux questions préparées par les enfants.

Les principaux thèmes choisis par eux, cette année, portant sur :

- le métier militaire, les corps d'armées (Terre, Air, Mer ..) les grades, les tenues des soldats, les conditions de vie des troupes pendant la guerre 14-18 et 39-45
- le matériel : engins, armement que portait un soldat au front
- le rôle des femmes pendant ces conflits
- et beaucoup de questions plus personnelles sur les lieux où nous étions allés

• La présentation des médailles militaires

• **La présentation du drapeau** : l'explication sur les trois couleurs représentées, son histoire et tout le respect que nous devons lui porter.

• **La réponse aux questions diverses** des élèves toujours nombreuses et pertinentes.



Elections sénatoriales 2017

Le **24 septembre 2017** auront lieu les prochaines élections sénatoriales pour le renouvellement de la moitié des membres de la chambre haute du parlement. Le nombre de sièges à pourvoir s'établit à 170.

Seront concernés :

- **En métropole** : les départements classés dans l'ordre minéralogique de l'Indre-et-Loire aux Pyrénées-Orientales ainsi que les départements d'Île-de-France.
- **En outre-mer, certains territoires** : la Guadeloupe, la Martinique, la Réunion, Mayotte, la Nouvelle-Calédonie et Saint-Pierre-et-Miquelon.
- 6 sièges représentant les Français établis hors de France.



Le Sénat

Les sénateurs sont élus pour un mandat de 6 ans, au suffrage universel indirect par environ 162 000 grands électeurs. Ce collège de grands électeurs comprend les députés, les conseillers régionaux élus dans le département, les conseillers généraux et les délégués des conseils municipaux. En 2011, le Val d'Oise comptait 2190 grands électeurs. En septembre, 5 sièges seront à renouveler dans notre département.



Commémoration

La Municipalité et l'Union Nationale des Combattants commémoreront l'anniversaire de la Libération de L'Isle-Adam le **mardi 30 août**.

Rendez-vous : Place du Tillé – Quartier de Nogent – 10h
Carrefour des Alliés – Au Monument aux Morts du Vivray – 10h45

UNION POUR L'ISLE-ADAM « VILLE PARC » INTERVIEW



Chantal Villalard
Adjointe au Maire en charge
des commerces non-sédentaires,
des espaces verts et de l'événementiel
et Conseillère départementale

L'Isle-Adam, ville de promenade et de loisirs, est plus que d'actualité !

Tout à fait ! Nous allons continuer l'aménagement de « La Rosière » cette belle zone de biodiversité de 11 hectares, la plus grande à proximité d'une agglomération, qui remporte déjà un gros succès depuis son ouverture. Dès l'automne, des ruches vont être installées ainsi que des perchoirs à cigognes et des nichoirs pour

les oiseaux. Enfin, en compensation de la construction du port, le plan d'eau de la Rosière sera réalisé dès cet automne. Tout cela dans la perspective de l'installation des animaux d'ici 2019.

Promenade et préservation de la nature, la marque de fabrique de L'Isle-Adam !

L'environnement est une réelle priorité de notre Maire L'axel Poniatowski. En dehors de ces aménagements, nous travaillons au quotidien dans ce domaine. Pour favoriser le développement durable, nous poursuivons la plantation de vivaces en remplacement des annuelles, la mise en place de l'arrosage automatique (la plage en 2017 et l'espace jeux en 2018) et nous n'utilisons plus de produits phytosanitaires depuis deux ans. Je vous invite à ce propos à lire l'article sur la pyrale du buis (p.17).

De nombreux travaux d'aménagement des bords de l'Oise vont bientôt avoir lieu à L'Isle-Adam. En tant que Présidente du Syndicat Mixte des Berges de l'Oise (SMBO), pouvez-vous nous en dire plus ?

Effectivement, le SMBO met en œuvre d'importants travaux d'aménagement des bords de l'Oise. L'Isle-Adam est bien entendu concernée par ces réalisations qui se dérouleront sur 2 ans : le mur du Cabouillet en 2017 et l'Île de la Cohue en 2018.

Quand vont débiter les travaux de la restauration du mur du Cabouillet ?

Début juillet, nous entamons la restauration du mur du Cabouillet. Cet ouvrage classé, a grand besoin d'un « lifting » et il faut vraiment le préserver. Nous avons été obligés d'attendre la fin de la période de frai des poissons afin de respecter l'écosystème. Cette rénovation devrait se terminer en fin d'année. L'ouvrage sera refait à l'identique avec l'accord des architectes des bâtiments de France ainsi que la DRIEE (Direction Régionale Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie).

Viendront ensuite les aménagements de l'Île de la Cohue ?

Effectivement, en 2018 un complet réaménagement de l'Île de la Cohue va être réalisé avec comme priorité la végétalisation. En 2019, en aval de L'Isle-Adam, les quais de l'Oise seront rendus à la promenade afin de permettre aux Adamois et aux touristes de profiter pleinement de ces paysages uniques.

Compte rendu du Conseil municipal du 31 mars 2017

- Vote des comptes administratifs 2016 - Ville et Plage
- Vote des taux d'imposition de 2017 des contributions directes locales
- Vote du budget supplémentaire au Budget de la Ville et de la Plage
- Demande de subvention d'équipement de gilet pare-balles pour la Police Municipale
- Règlement et tarifs du Pass-loisirs
- Participation de la Ville à la CCVO3F dans le cadre de la compétence tourisme

Prochain Conseil municipal

Vendredi 30 juin à 19h
Salon d'Honneur
de l'Hôtel de Ville

Compte rendu du Conseil municipal du 18 mai 2017

- Adhésion au groupement de commandes pour les assurances Cyber risques
- Demande de fonds de concours voirie à la Communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts
- Modifications des membres du Conseil des Sages
- Révision du Plan Local d'Urbanisme



Un été à L'Isle-Adam ville de promenades et de loisirs

Le patrimoine naturel de L'Isle-Adam, lovée entre l'Oise et la forêt domaniale, offre une véritable qualité de vie.

Un fort verdissement caractérise le territoire de notre ville : les bois et les cultures occupent plus des deux tiers de la surface communale et les espaces verts représentent 95 ha soit 80m2 par habitant.

Une forte présence de parcs publics, squares, étangs, jardins, roseraie, allée verte et pistes cyclables de même que le musée accueilleront gratuitement Adamois et visiteurs.



Les parcs et autres espaces récréatifs...

L'environnement naturel privilégié dont bénéficie L'Isle-Adam, nichée entre l'Oise et la forêt domaniale, est agrémenté de parcs, jardins, espaces de loisirs et lieux de promenades. La Ville attache donc une importance particulière à ces espaces en y aménageant des lieux de détente et de découverte. Des promenades historiques et des espaces de loisirs qui s'adressent aux petits comme aux grands vous attendent cet été !

Parcs et jardins

- | | |
|--|---|
| 1 Allée le Nôtre | 8 Parc du Prieuré (été : 9h30-18h) |
| 2 Berges de l'Oise | 9 Parc Sainteny |
| 3 Ile de la Cohue | 10 Roseraie Jules Dupré (été : 9h-21h) |
| 4 Jardin J.H. Lartigue | 11 Square Balzac |
| 5 Jardin du Pavillon chinois | 12 Square Géo Grandjean |
| 6 Parc du Château Conti (été : 9h30-18h) | 13 Zone de biodiversité de « La Rosière » |
| 7 Parc Manchez | |



Parc Manchez

Étangs

- 1 Étangs de la Garenne
- 2 Étang des Trois Sources



Étangs de la Garenne



RAPPEL

Les barbecues sont interdits dans les espaces et jardins publics sur toute la commune.

Espaces récréatifs

- | | |
|---|---|
| 1 Aire de jeux parc Manchez (fraîchement rénovée) | 7 Terrain de foot hatrick, école Balzac (été : 9h-19h les samedis et dimanches). Réservé aux moins de 14 ans. |
| 2 Aire de jeux place Hubert Jolivet | 8 Aire de loisirs de la plage |
| 3 Espace multisports (football - basket ball) Avenue du chemin vert (été : 9h-12h et 14h-19h). Réservé aux moins de 14 ans. | 9 Jeux de boules : place du Tillé, avenue des Carrières de Cassan square Géo Grandjean |
| 4 Skate parc | 10 Musée d'art et d'histoire Louis Senlecq (ouvert du mercredi au dimanche de 14h à 18h) |
| 5 Piscine | |
| 6 Tables de ping-pong côté étangs place Hubert Jolivet et Avenue des Carrières de Cassan | |



Aire de jeux du parc Manchez

1



Office de Tourisme

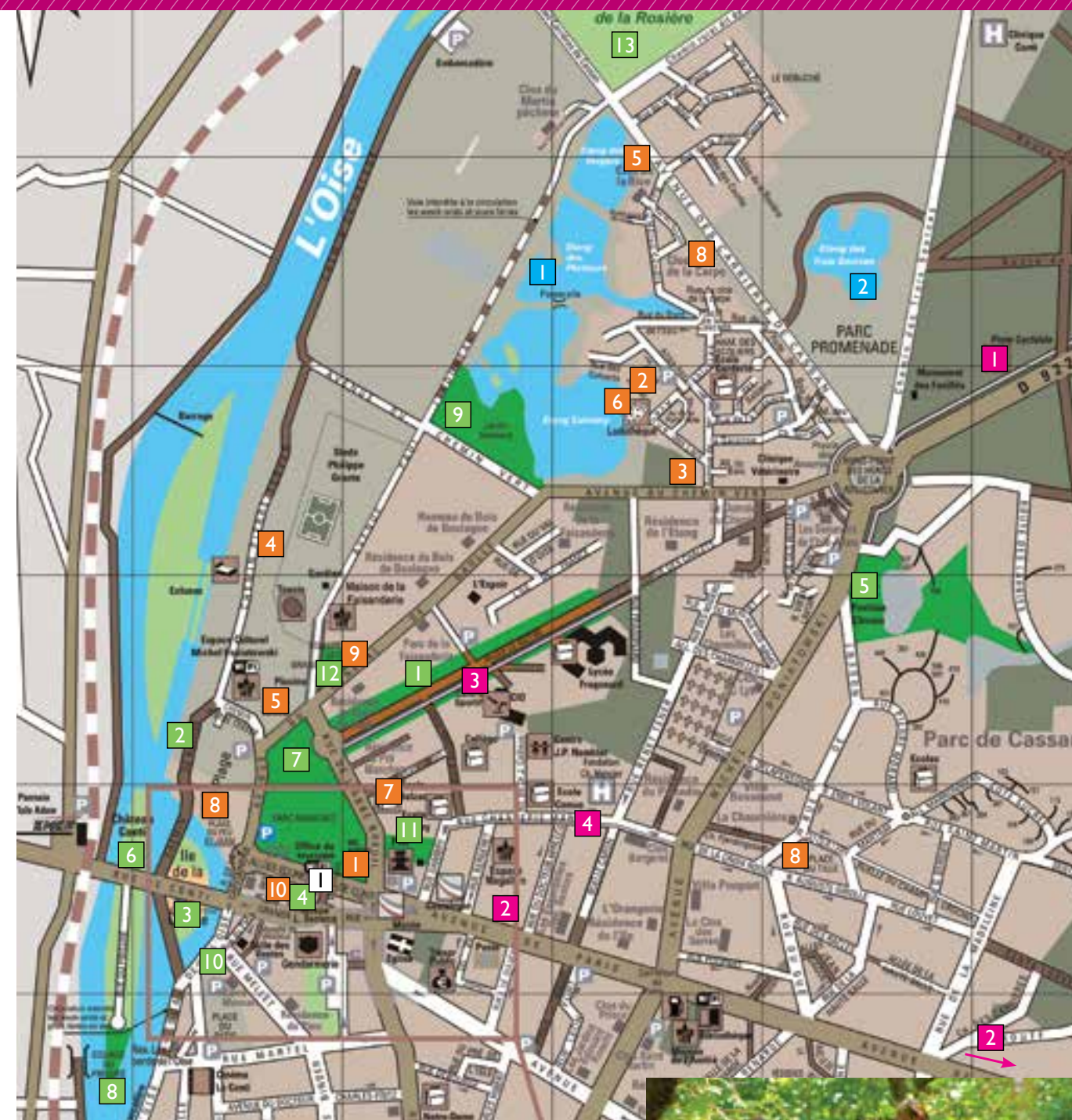
(10h-13h et 14h-18h, fermé le lundi)

- Circuit Découverte à travers la « Ville Parc ».
- L'Office détient également le label « Accueil Vélo ».
- A pied, à cheval ou encore à vélo, vous pouvez pour vos balades en forêt vous procurer des plans des sentiers.

Renseignements au 01 34 69 41 99

Circulations douces

- 1 Du rond-point des Héros de la Résistance (RD922) au rond-point du Grand Val
- 2 Obélisque (RD64)
- 3 Bidirectionnelle allée Le Nôtre
- 4 Rue Chantepie Mancier



La forêt de L'Isle-Adam

Pour les adeptes de la randonnée, du VTT ou de l'équitation, la forêt domaniale de L'Isle-Adam offre un terrain de jeu de 1600 hectares.

C'est un véritable royaume de la faune et de la flore, où le plus vieil arbre « Le chêne Provost » atteint l'âge canonique de 360 ans. Il ne faut pas manquer de passer à l'Étoile de Conti, ancien point de rencontre des chasseurs, pour apercevoir la Table de Cassan, grande table de vénérie taillée dans un monolithe de calcaire.

- Superficie de la forêt..... 1600 hectares
- Altitude de la forêt..... 100 mètres
- Age de l'arbre-président « Chêne Provost »..... 360 ans
- Principales essences : Chêne sessile (35%), Chêne pédonculé (21%), Châtaignier (10%), Charme (7%), Tilleul (6%), Hêtre (6%), autres feuillus (11%), résineux (1%), espaces non boisés (3%)

L'Office National des Forêts (ONF), assure la gestion durable des forêts publiques et agit pour la biodiversité. L'organisation a également pour rôle de dynamiser la forêt et les produits bois au service de la lutte contre les changements climatiques.



Les collégiens sensibilisés lors la semaine citoyenne

Depuis 3 ans, le collège Pierre et Marie Curie organise une semaine citoyenne afin de sensibiliser tous les élèves aux enjeux liés à la construction d'un esprit citoyen.

Durant la dernière semaine citoyenne qui s'est déroulée en mars dernier, les parents ont été conviés à participer aux animations proposées et ont ainsi pu vivre les temps forts de cette semaine. Les collégiens ont participé à une collecte alimentaire en lien avec l'association « Aide Alimentaire de L'Isle-Adam Parmain », rencontré les élus de la ville et les services de la gendarmerie dans le cadre d'un mini parcours citoyen, échangé avec les pompiers pour préparer des formations JSP (Jeunes Sapeurs Pompiers) et se sont formés au PSCI (Prévention Secours Civique de niveau I). Les élèves ont également pu nourrir leurs réflexions sur des problématiques telles que les dangers d'internet et des réseaux sociaux, la discrimination envers les filles et le travail des enfants dans le monde ou encore s'interroger sur le comportement responsable et citoyen dans les transports...

Point culminant de cette semaine : les élèves ont organisé et participé à une course intitulée « Je cours pour sauver des vies », afin de collecter des fonds pour l'achat d'un défibrillateur pour le collège. En outre, de nombreuses tables rondes se sont tenues durant toute la semaine autour de thèmes variés comme le poids des cartables, le collège idéal ou la restauration au collège. Les élèves présents ont ainsi fait preuve d'imagination et ont été force de propositions intéressantes pour leur collège. Des journées de l'élégance vestimentaire et verbale ont ouvert et clôturé cette semaine.

La mobilisation de la communauté scolaire et les actions menées lors de cette semaine ont permis de contribuer à la mise en place du Parcours citoyen des élèves.



« L'eau et la vie » à la crèche familiale

La création d'un jardin pédagogique s'est inscrit comme l'un des objectifs opérationnels du projet 2016-2017 de la crèche familiale et est intitulé « l'importance de l'eau pour la santé ».

En tant qu'outil pédagogique, il vise à permettre aux enfants d'appréhender les bienfaits de l'eau sur la vie à travers les plantes et ainsi réussir à faire le lien avec leur corps et leur propre santé.

Les jeunes enfants aiment participer aux plantations mais ce qu'ils apprécient par-dessus tout, c'est l'arrosage des plants et naturellement le ramassage des fruits ou des légumes. Les jardiniers en herbe, accompagnés et guidés par leur assistante maternelle et l'équipe pédagogique, prennent donc soin régulièrement depuis le mois d'avril, des plantes aromatiques, fleurs et fruits, avec beaucoup d'enthousiasme, d'émerveillement et de gourmandise.

Pass Loisirs

Le Pass-Loisirs est organisé par la Ville de L'Isle-Adam pour les jeunes Adamois entre 11 ans (entrée en 6^e déjà effectuée) et 16 ans. Cet été de nombreuses activités seront proposées du lundi au vendredi du 10 au 28 juillet. Les ateliers ont lieu de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h. Une sortie sur la journée est organisée les mercredis 12, 19 et 26 juillet.

En matinée des activités : Pêche, graf, zumba, photo, équitation, tennis, être au top, etc...

En après-midi des activités multisports dont la Plage et la plongée. Utilisation de différentes structures et espaces de la ville.

Une sortie par semaine en journée complète : Koezio - Disney - Astérix.

L'ouverture des inscriptions se fait à partir du 15 mai 2017 à l'Espace Culturel Michel Poniatowski, le programme détaillé vous sera communiqué sur place.



Les activités jeunesse du mois d'août

Du 31 juillet au 23 août, un animateur de rue proposera des activités sportives afin de divertir les jeunes adamois de 11 à 15 ans. Ces activités auront lieu en semaine de 13h30 à 17h dans diverses structures communales telles que la Plage, la piscine, le stade et le centre sportif.

Renseignements au 01 34 69 21 38

RETOUR EN IMAGES



Une journée au Parc de Samara

Lors de cette journée, les enfants ont assisté à des animations sur les gestes et techniques de nos ancêtres préhistoriques. Ils ont également pu profiter des 30 hectares de ce parc où sont préservées 80 espèces forestières d'Europe et d'ailleurs, des essences végétales ainsi que d'anciennes fosses d'extraction des tourbes.



Activités Périscolaires de l'école Chantefleur du mois de mars !

Atelier Top chef : concours de pâtisserie en pâte à sel animé par Mme Brigitte Bernard, Atsem de Chantefleur.

Comédie musicale

Samedi 20 mai

Spectacle du Centre de loisirs « L'Isle-Adanse », réalisé par les enfants de classes de maternelles et élémentaires.



Classe découverte de l'école Camus à l'Abbaye de St Maur

Dates du séjour : lundi 20 mars au vendredi 24 mars 2017.

Les enfants de CEI ont pleinement apprécié l'initiation « cirque », le cadre magnifique du site et le plaisir de vivre ensemble malgré un temps bien maussade.



Préparer la rentrée

Dès le mois d'août, pensez à faire calculer votre quotient familial.

Afin de bénéficier de votre tranche tarifaire revue tous les ans, il faut vous rendre au service Enfance munis des justificatifs requis (liste des justificatifs sur notre site internet) de mi-août à fin septembre.

A défaut, la tranche tarifaire la plus élevée sera automatiquement appliquée.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez le service Enfance au 01 34 08 19 09 ou 01 34 08 19 27.

Travaux dans les écoles

Afin d'accueillir au mieux vos enfants à la rentrée, de nombreux petits travaux vont être réalisés cet été...

Dans toutes les écoles :

- Installation d'un système anti-intrusion suite à la demande du gouvernement de sécuriser les lieux publics

Ecole Camus :

- Travaux d'extraction de la VMC

Ecole Chantefleur :

- Travaux de couverture

Ecole Dambry :

- Travaux de plomberie
- Installation d'une nouvelle chaufferie (différenciée de celle de l'école Balzac)

Ecole Cassan :

- Installation d'un nouveau sol dans certaines classes
- Réhabilitation du préau bas



L'Humanitude : une philosophie de soin et de la relation

L'hôpital gériatrique de l'Isle-Adam – Parmain (HGIAP), géré par la Fondation Chantepie Mancier, s'est engagé en 2014 dans la philosophie de soins de « l'Humanitude », notamment connue sous le nom de : « concept Ginest Marescotti ». L'objectif de l'HGIAP est de respecter au mieux le résident avec ses envies, ses choix, qu'il puisse les exprimer ou non.

Ce concept s'appuie sur trois piliers relationnels : le regard, la parole, le toucher et un pilier identitaire : la verticalité. Ces quatre piliers constituent les fondements incontournables des relations humaines positives tout au long de la vie. Cette philosophie professionnelle fait appel à plus de 150 nouvelles techniques d'approche relationnelle et du « prendre soin », permettant à la personne âgée d'être reconnue et aimée lorsqu'elle peut se sentir diminuée, incomprise et rejetée, sentiments engendrés par les syndromes cognitivo-amnésiques : un véritable accompagnement dans la bientraitance.

Ce projet conduit le personnel de l'établissement à réfléchir au sens qu'il donne aux soins apportés, ainsi qu'à la connaissance de la personne dont il prend soin. En résumé, les pratiques « Humanitude » permettent de travailler sur la qualité de la relation établie entre le soignant et la personne âgée, en expliquant chaque geste et en établissant un lien direct.

Regards croisés des professionnels de l'établissement : une approche personnalisée des toilettes

Il est 7h, les aides-soignantes commencent leur journée. Au programme de la matinée : l'aide à la toilette des résidents. « On connaît leurs habitudes de vie. Ceux qui ont besoin d'une aide partielle pour effectuer leur toilette avant le petit-déjeuner, ceux qui sont moins autonomes, les lève-tôt et les couche-tard. Nous respectons le sommeil de nos résidents. Les journées ne

sont pas toutes les mêmes. Notre principe est de respecter leur rythme, leurs capacités et leurs envies. Si l'un d'eux se lève plus tard ou est fatigué, la toilette sera effectuée plus tard », explique la responsable du service. En travaillant suivant la philosophie de « l'Humanitude » : « il n'y a aucun soin de force, mais pas d'abandon des soins », précise la cadre de santé.

L'HGIAP met en pratique l'un des principes forts de « l'Humanitude » : la toilette debout. La verticalité permet de maintenir l'autonomie psychomotrice le plus longtemps possible. La toilette complète au lit n'est effectuée que dans le cas où l'état de santé du résident ne permet plus la station debout.

« Depuis la mise en place de ces pratiques, nous observons que parmi les résidents actuels, certains souhaitent davantage de douches, parfois même une douche quotidienne ».

Afin de pérenniser cette démarche, l'ensemble des professionnels de l'établissement a été formé aux pratiques de « l'Humanitude » permettant d'observer rapidement un mieux-être, voire parfois une disparition des troubles du comportement.

En 2016, la Direction s'est lancée dans un nouveau défi : celui d'obtenir le label « Humanitude » dans les 3 ans à venir afin de faire connaître et d'affirmer la qualité du travail et de l'engagement pour la bientraitance de l'établissement, de soutenir une dynamique d'amélioration de la qualité de vie des personnes.

Sortie au Touquet organisée par le CCAS

Jeudi 6 juillet

Le CCAS propose une sortie familiale à la mer, au Touquet ! Programme de la journée :

- Départ à 9h place du marché
- Déjeuner à Merlimont au restaurant
- Transport vers le Touquet à 13h30 et après-midi libre
- Retour 17h30 pour une arrivée vers 20 Heures à L'Isle-Adam.

Sortie organisée sur inscription pour les Adamois non imposables. Tarifs selon les ressources et sur présentation de l'avis d'imposition 2016 sur les revenus 2015.

Renseignements au 01 34 69 03 29



L'IME Espoir organise son 1^{er} Handi'run

Samedi 13 mai

Ce premier rendez-vous attendu par tous, a permis à des enfants et adolescents, en situation de handicap (de l'Institut Médico-Educatif l'Espoir de L'Isle-Adam, du SESSAD de Cergy-Pontoise et de l'IME de Garges), de passer une journée inoubliable en participant à un Handi'Run et en profitant de petites surprises.

Au programme, des spectacles folkloriques, de pom-pom girls grâce aux Charleyders, des démonstrations de Tai chi proposée par Virginie Gatellier Marraïne de l'association (double vice-championne d'Europe et double championne de France 2017) et de Viet Vo Dao, sans oublier le soutien du Lion's Club offrant des cadeaux aux enfants et aux pilotes.

Ce fut également l'occasion pour des associations (une douzaine représentée) et des pilotes indépendants, propriétaires de motos, custom, routières, de trikes, de voitures américaines, anciennes ou de collection, de donner un peu de leur temps et de plaisir aux jeunes en leur proposant une balade autour de L'Isle-Adam. Au total, plus de 50 motos et 15 voitures étaient au rendez-vous !

Un vrai moment d'échanges et de sensations fortes...



Le 13 mai dernier, Monsieur et Madame Gryson ont fêté leurs 50 ans de mariage entourés de leur famille et amis.

Semaine bleue du 2 au 8 octobre

Programme de la semaine :

- Lundi : **conférence** (gratuit)
- Mardi : **Journée au Musée du Quai Branly**
Matin : visite du Musée du Quai Branly
Midi : déjeuner dans un restaurant parisien
Après-midi : croisière sur la Seine
Inscription jusqu'au 15 septembre 2017, renseignements au 01 34 69 03 29
Tarifs : 40 €/adulte si impôts < 100 €;
80 €/adulte si impôts > 100 €
- Mercredi : **rencontre intergénérationnelle** avec le CLSH
- Jeudi : **conférence sur la mémoire** (gratuit)
- Vendredi : **thé dansant** (5 €)



Le plan canicule

En cas de canicule, les personnes recensées fragiles et isolées, sont contactées régulièrement par téléphone afin de vérifier leur bon état de santé et leur rappeler les mesures préventives simples à observer.

Cette inscription relève d'une démarche volontaire des personnes âgées, seules ou en couple, mais chacun a la possibilité de nous signaler une personne isolée.

Le dossier d'inscription doit être remis au Centre social Sœur Joannès. Il est téléchargeable sur le site internet de la ville www.ville-isle-adam.fr, rubrique « seniors ».

Renseignements : CCAS - 4 rue Dambry
Tél. 01 34 69 03 29 - centre.social@ville-isle-adam.fr





L'aménagement des berges de l'Oise

Le Syndicat Mixte des Berges de l'Oise (SMBO) aménage et restaure les berges dans le but de préserver la biodiversité des berges de l'Oise et d'améliorer la qualité écologique de la rivière tout en sécurisant les cheminements.

Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du **23 janvier au 24 février** concernant l'aménagement et la restauration des berges sur 8 secteurs représentant 755 m sur les communes suivantes (L'Isle-Adam, Mours, Jouy-le-Moutier, Neuville-sur-Oise, Auvers-sur-Oise, Méry-sur-Oise, Saint-Ouen l'Aumône, Mériel), une campagne de travaux devrait commencer cette année.

En effet, l'Oise étant une rivière navigable, il est important de prendre en compte l'effet du batillage, déferlante de vagues sur les berges produites par le passage des bateaux et participant à leur dégradation.

C'est pourquoi trois objectifs ont été fixés :

- la sécurisation des berges pour les usagers,
- la restitution de la servitude de passage aux piétons,
- la valorisation écologique et préservation de la biodiversité (passant par le retrait des plaques de béton qui imperméabilisent les berges et l'abaissement léger de la terre en bordure pour permettre aux plantes aquatiques, oiseaux, libellules et poissons de s'y installer).



Réglementation pour la taille et l'égagement des arbres et haies de végétaux

- Tout arbre dépassant 2 m de haut doit être planté à 2 m au moins de la limite séparative de deux propriétés.
- Tout arbre ne dépassant pas 2 m de haut doit être planté à 0,50 m au moins de la limite séparative.

Il en résulte que tout arbre planté à plus de 2 m de la limite séparative peut se développer en hauteur sans limite, même si cela gêne le voisin.

L'empiètement sur votre terrain

Selon l'article 673 du Code civil, si des branches d'arbres, d'arbustes ou d'arbrisseaux de la propriété d'à côté avancent sur votre terrain, vous pouvez contraindre votre voisin à les tailler. Cette règle est applicable quelle que soit l'espèce d'arbre en cause (arbuste, rosier, grand chêne, etc.). Cependant, vous ne pouvez pas réaliser vous-même l'égagement.

Pour faire réaliser cet entretien, vous devez adresser à votre voisin une demande par courrier. En cas d'absence de réponse ou de refus suite à votre lettre, différentes solutions s'offrent à vous.

Refus du voisin et moyens d'action

Si votre voisin ne respecte pas ses obligations malgré vos demandes répétées, vous avez la possibilité de recourir à la médiation ou à un conciliateur de justice afin de trouver une solution amiable. A défaut de solution, vous avez la possibilité de vous adresser directement au tribunal d'instance qui pourra ordonner la coupe, au besoin sous astreinte.

En cas de débordement sur le domaine public, la Mairie intervient par courrier pour informer l'occupant qu'il se doit de tailler la ou les haies concernées. Si l'opération n'est pas effectuée dans le délai imparti, la Mairie peut alors faire effectuer ces travaux par une entreprise privée et ce à la charge de l'occupant.



La pyrale du buis : une espèce invasive

La pyrale du buis est un papillon nocturne, qui à l'état de chenille ne se nourrit quasi exclusivement que de feuilles et de l'écorce des buis. Cette espèce envahissante qui détruit les buis, figure sur la liste d'alerte de l'Organisation européenne et méditerranéenne pour la protection des plantes depuis 2008.

Depuis 2 ans, la Ville tente de combattre la pyrale, en vain. Cette espèce invasive ne possède pas de prédateur et les traitements naturels utilisés restent inefficaces. Pour rappel, la loi sur la transition énergétique interdit aux municipalités l'utilisation de pesticides dans les espaces verts. Ainsi L'Isle-Adam ne déroge pas à la règle et figure même dans la première catégorie d'utilisation de produits biologiques établie par le Val d'Oise.

Pour combattre la pyrale des solutions naturelles dites de lutte biologique ont été mises en place tels que les pièges à larves. Cependant, la maladie reste très présente notamment dans les buis de la Mairie, du Musée Lartigue, dans l'Allée Lenôtre ou encore vers le Presbytère. Par conséquent, les buis ont été retirés au mois d'avril et remplacés par des *Lonicera nitida* et des *Taxus baccata* en cône et en boule.

Rappelons également que si la pyrale du buis est destructive pour les buis elle ne présente en revanche pas de risque pour les autres espèces.



Restauration du mur du Cabouillet

Fortement endommagé le mur du Cabouillet sera reconstruit cette année.

Les travaux seront réalisés début juillet afin de respecter la période de frai et devraient être achevés d'ici la fin de l'année. Financés par le Conseil Départemental, le Syndicat Mixte des Berges de l'Oise et la Ville de L'Isle-Adam, ces travaux permettront de reconstruire le mur à l'identique.



Zone de biodiversité « La Rosière »

Focus sur... le verger

La région francilienne se caractérise par une longue tradition d'arboriculture fruitière, avec des variétés locales telle que la cerise « Griotte de Montmorency », la figue « Blanche d'Argenteuil » ou la pomme « Belle de Pontoise », variétés devenues souvent rares aujourd'hui. L'implantation du verger sur le site présente ainsi deux objectifs : participer à la conservation de la biodiversité fruitière cultivée et reconstituer des habitats bocagers favorables à de nombreuses espèces animales associées.

L'arbre fruitier

Les vergers résultent de l'activité arboricole (production fruitière). Au fil des siècles, les espèces animales ont appris à tirer parti de cette ressource alimentaire.

La nourriture

Les fruits sont régulièrement consommés par de nombreuses espèces animales (oiseaux, mammifères, insectes...). Ces derniers contribuent à la dissémination des graines, dont la germination est favorisée par le passage au sein du tube digestif. On appelle ce phénomène « endozoocharie ».

La floraison

La floraison des fruitiers est précoce et a lieu avant la feuillaison. Elle constitue de fait une importante source de nectar et de pollen à la sortie de l'hiver pour les insectes butineurs. Ces derniers assurent la pollinisation et donc la mise à fruit.

La fructification

La précocité de la floraison expose les fleurs aux gelées tardives et peut nuire à la fructification. En fonction des régions, les variétés ont été sélectionnées pour leur adaptation aux conditions climatiques locales.

La micro faune

Comme l'ensemble de la matière organique tombée au sol, les fruits non consommés sont transformés par de nombreux organismes décomposeurs formant ainsi l'humus (forme minérale de la matière organique du sol).





L'Avenue Verte London-Paris passe par le Val-d'Oise

L'Avenue Verte London-Paris offre aux amateurs de la petite reine et du tourisme vert la possibilité de relier à vélo deux des capitales européennes les plus charismatiques. Une aventure sportive et culturelle inoubliable !

De voies vertes en routes partagées peu fréquentées, ce circuit vous propose plus de 400 kms d'itinéraires cyclables balisés, dont 82 kms pour le tronçon valdoisien. Un voyage ludique à travers des paysages de toute beauté, mais surtout une belle balade cyclable notamment au cœur de la Vallée de l'Oise vous permettant de concilier plaisir sportif et appétit touristique. Ce « véloroute » vous offre un vaste panorama des richesses naturelles de notre territoire et surtout du patrimoine adamois à travers le Château Conti, le Pont du Cabouillet ou encore le Pavillon Chinois.

La Plage de L'Isle-Adam

Du 1^{er} juillet au 31 août ouverture du site de la Plage.
Tous les jours dès 10h et jusqu'à 19h (fermeture de la caisse à 18h).

- Activités : tournois sportifs, structures gonflables, chasses au trésor et avec comme nouveauté cette année un terrain de football et de handball.
- Baignade : grand bassin, pataugeoire, toboggans aquatiques, bassin record (plongeoires 3 et 5 mètres) Renseignements au 01 34 69 14 32



l'agenda sportif

- 20 Juin de 7h30 à 17h
Foot Ecole District du Val d'Oise
Stade Philippe Grante
- 22 Juin de 7h30 à 17h
Foot Ecole District du Val d'Oise
Stade Philippe Grante
- 24 juin de 8h30 à 22h
Coupe d'été d'escrime
Complexe sportif
Amélie Mauresmo
- 25 juin de 13h à 19h
Remise des ceintures du judo
Complexe sportif
Amélie Mauresmo
- 7 octobre de 9h30 - 12h30
Stage de self-défense
Complexe sportif
Amélie Mauresmo

Horaires d'ouverture de la piscine
du 8 juillet au 3 septembre



Lundi : 12h - 19h
Mardi : 10h - 13h / 14h - 19h
Mercredi : 12h - 19h
Jeudi : 10h - 13h / 14h - 19h
Vendredi : 12h - 21h
Samedi : 9h30 - 18h
Dimanche : 9h30 - 18h

Fermeture exceptionnelle de la piscine du 30 juin au 7 juillet.

Une journée Olympique à L'Isle-Adam !

Vendredi 23 juin, aura lieu une journée de promotion des valeurs olympiques au centre sportif Amélie Mauresmo. Cet événement, visant le public scolaire, aura pour objectif de sensibiliser les enfants et les jeunes à la pratique du sport et des valeurs des pratiques Olympiques. Des ateliers d'initiations, un quizz olympique, des expositions sur l'Olympisme et d'autres activités seront proposés lors de cette journée.

Déroulement de la journée :

- 8h30 : ouverture de la journée avec l'allumage de la flamme Olympique
- 8h45 à 16h : ateliers sur les valeurs de l'Olympisme. Les élèves parcourront les différents ateliers et valideront un passeport Olympique qui leur permettra de participer à un tirage au sort. A l'issue de ces ateliers, des prix ou des souvenirs de cette journée leur seront remis.
- 15h à 17h : animation et présentation des actions Sports-santé par le Comité Départemental Olympique et Sportif.
Activité Escrime Cancer du Sein organisée par le Cercle d'Escrime Adamois.
- 18h30 : conférence « Partageons l'Olympisme » animée par André Leclerc Vice président délégué « Sport et société » du CNOSF (Comité National Olympique et Sportif Français).
- 20h00 : passage et relais de la flamme et moment de convivialité.



Homologation du vestiaire du stade

Pour l'homologation d'un terrain synthétique en catégorie 4, permettant de recevoir des compétitions de football de niveau CFA, le stade était dans l'obligation de respecter certaines normes, notamment en matière de locaux d'accueil.

Pour ce faire les nouveaux vestiaires ont été agrandis et des vestiaires pour les arbitres et les délégués de matchs ont été créés.



Le tournoi inter scolaire des écoles primaires

Le 17 mars dernier a eu lieu le tournoi des jeux traditionnels des écoles primaires de Cassan, Camus et Balzac.

Cette rencontre rassemblait les élèves de CP qui ont pu participer aux jeux du « Beret judo », du « trésor », ou encore de l'« esquive ballon ».



L'ASVO Water-polo labellisé « Club formateur » par le département

Le club de water-polo de L'Isle-Adam-Parmain s'est vu décerner le Label « Club formateur » du Val d'Oise pour l'année 2016/2017. Cette récompense est le résultat d'un engagement et du travail des entraîneurs, des bénévoles et des poloistes pour le sport des jeunes.

Les carafes de L'Isle-Adam une initiative du Syndicat intercommunal de l'eau

Les carafes de L'Isle-Adam ont été créées en 2016 à l'initiative du Syndicat intercommunal de l'eau (SIAEP), regroupant les communes de L'Isle-Adam, Parmain et Champagne-sur-Oise. Ces carafes à eau caractéristiques de L'Isle-Adam ont été offertes aux restaurateurs de la Ville et figurent depuis en bonne place sur les tables des clients.

Le projet a rencontré un très vif succès auprès du public et une véritable demande est née. Prochainement, le SIAEP déclinera ce projet avec une production de verres à eau. Tout comme les carafes, ils seront offerts aux restaurateurs de la Ville.

Fort de ce succès, l'Office de Tourisme a donc décidé de produire et de commercialiser une version très proche de l'originale afin de satisfaire Adamois et touristes en quête de l'objet souvenir de la Ville.

Office de Tourisme - 18 avenue des écuries
Courriel : o.t.isle-adam@wanadoo.fr - Tél. : 01 34 69 41 99

Prix de la carafe: 12 €



Vitraux du chœur - 1945



Restauration des vitraux de l'église Saint-Martin

Un souffle nouveau pour des vitraux historiques...
Du 17 juillet au 11 août seront remontés d'anciens vitraux du chœur de l'église Saint-Martin.

A la demande de l'abbé Grimot (curé de L'Isle-Adam de 1848 à 1885), ces anciens vitraux datant de 1853-54 ont été réalisés par le maître verrier Gaspard Gsell, élève du peintre Ingres à l'école des Beaux Arts de Paris. Durant la Seconde Guerre mondiale, les vitraux ont fortement été endommagés par les tirs d'artillerie et les bombardements alliés et ont dû être remplacés en 1945 par des verres cathédrale et, en 1968, par des vitraux modernes. En restauration depuis 10 ans, ces extraordinaires vitraux (69 panneaux au total) vont enfin reprendre place au sein l'église de L'Isle-Adam.

Ces travaux nécessiteront la mise en place d'un grand échafaudage derrière le maître-autel. Ainsi l'église sera indisponible en semaine pour les messes et les obsèques et ce pendant toute la durée des travaux. Les offices seront reportés sur l'église de Parmain.

Travaux de la halle du marché

Des travaux de mise en sécurité immédiate du réseau d'électricité ont eu lieu début avril pour une durée de 2 mois.

Un diagnostic a été réalisé et a permis de mettre en avant des dysfonctionnements qui entraînaient des coupures sur les stands du marché. Cette première phase de travaux a porté sur le comptage et la protection différentielle. L'objectif étant que des disjoncteurs individuels soient mis en place, ainsi si une coupure a lieu, cela n'aura pas d'incidence sur les autres stands.

D'autres points d'amélioration et de mise en sécurité de la halle sont à prévoir au cours des prochains mois.



Va Oult ! L'Isle-Adam donne un bon coup de pédale

Soucieuse de développer les circulations dites « douces » et d'encourager la pratique du vélo, la Ville de L'Isle-Adam a lancé une campagne de consultation de la population. Que ce soit pour les déplacements du quotidien (domicile-travail, domicile-écoles, courses, etc.) ou pour une pratique touristique ou de loisirs, la commune souhaite recueillir les suggestions et les attentes des Adamois.

Afin d'évaluer le « climat vélo » sur la commune, un questionnaire lancé le 19 avril comportant une cinquantaine de questions a été distribué dans les écoles, les diverses structures de la mairie ainsi que sur le site internet de la Ville. L'enquête a été structurée en 3 points :

- Le ressenti quant à la circulation à vélo sur la commune de L'Isle-Adam
- Les points d'améliorations pour encourager la pratique du vélo
- Quelques questions pour mieux connaître les usagers

Des enquêtes de terrains ont également été réalisées au mois de mai dans des lieux stratégiques tels que : la gare SNCF, le marché, le centre-ville, les établissements scolaires, les bords de l'Oise, l'Office de Tourisme ou encore le supermarché

Leclerc. Ces différentes actions ont reçu un très bon accueil et le projet a fait l'objet d'un véritable consensus. La pratique du vélo est perçue comme un réel avantage pour la Ville et l'ébauche d'un nouveau schéma directeur cyclable s'est révélé très enthousiasmant lors de ces enquêtes. Les Adamois, utilisent majoritairement leur vélo pour une pratique loisir principalement le week-end au bord de l'Oise ainsi qu'en forêt. Ces rencontres ont également permis d'échanger sur différentes problématiques et de mieux comprendre les priorités des Adamois. De nombreux enjeux en lien avec le centre-ville ont pu être mis en évidence, notamment en termes de circulation et de sécurité.

Pour compléter cette consultation citoyenne, un atelier avec les usagers et les associations a eu lieu le jeudi 8 juin. L'objectif : partager le diagnostic établi par le questionnaire et discuter des options et des actions à mettre en place. Les participants ont ainsi pu prendre la parole autour de tables rondes sur diverses thématiques et ont pu tracer les cheminements qui leurs semblaient judicieux.

Prochain atelier
le mercredi 5 juillet à 18h30 à l'Hôtel de Ville

Revision du plan local d'urbanisme

La commune a décidé par délibération du Conseil municipal d'engager une procédure de révision de son Plan Local d'Urbanisme.

A ce titre, celle-ci permettra la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme avec le Schéma Directeur de la Région Ile-de-France de 2013 et les dispositions de la loi ALUR ainsi que la réalisation de quelques modifications mineures.

Conformément aux dispositions du Code de l'Urbanisme, une concertation préalable sera organisée selon les modalités suivantes :

- publication dans le magazine trimestriel de la ville « Regard de L'Isle-Adam »
- communication, via le site internet de la ville.



Travaux de pavage du parvis de la Mairie principale

Les travaux du nouveau pavage se sont déroulés en avril et ont duré 1 mois. Ces pavés en grès des Indes recouvrent désormais la surface totale du parvis, soit 390m².



Travaux rue des Ecuries

Du 15 mai au 2 juin, ont eu lieu des travaux rue des Ecuries avec la reprise du revêtement de surface des trottoirs en enrobé, la mise au norme des passages piétons, et la plantation de végétaux.



Les croisières fluviales

Comme chaque année, l'Office de Tourisme vous propose un programme de croisières fluviales aussi riche que varié qui vous mènera à la découverte de l'Oise et de ses paysages bucoliques.

Qu'elles soient musicales ou encore à thèmes, ces croisières commentées vous offriront de réels moments de détente et de convivialité.

La vallée des impressionnistes - Durée 1h30

- Samedi 1 juillet à 15h30
- Samedi 15 juillet à 15h
- Samedi 22 juillet à 15h30
- Dimanche 23 juillet à 15h30
- Samedi 5 août à 15h30
- Mardi 15 août à 15h30
- Samedi 2 septembre à 15h30
- Samedi 16 septembre à 15h30
- Samedi 30 septembre à 15h30

Apéritive & musicale - Durée 1h30

- Samedi 8 juillet à 17h30
- Samedi 9 septembre à 17h30
- Samedi 7 octobre à 17h30

L'Isle-Adam vue de la rivière - Durée 1h

- Mercredi 5 juillet à 15h
- Jeudi 6 juillet à 15h
- Mercredi 12 juillet à 15h
- Jeudi 13 juillet à 15h
- Mercredi 19 juillet à 15h
- Mercredi 26 juillet à 15h
- Mercredi 2 août à 15h
- Jeudi 3 août à 15h
- Mercredi 9 août à 15h30
- Jeudi 10 août à 15h
- Mercredi 16 août à 15h
- Mercredi 23 août à 15h
- Jeudi 24 août à 15h
- Mercredi 30 août à 15h
- Jeudi 31 août à 15h
- Dimanche 17 septembre à 15h

Festiv'eau « jazz » à bord - Durée 2h

- Samedi 23 septembre à 17h30

Renseignements : 01 34 69 41 99 ou o.t.isle-adam@wanadoo.fr

Journées du patrimoine au musée d'art et d'histoire Louis Senlecq

Samedi 16 et dimanche 17 septembre

A l'occasion des Journées du Patrimoine, le Musée d'art et d'histoire Louis Senlecq organise un week-end autour de l'exposition Olivier Verley. Au programme, des visites guidées organisées dont une visite commentée en présence de l'artiste.

Sont également prévus, des « ateliers en famille », au cours desquels parents et enfants pourront venir exercer leur créativité tout en explorant l'univers artistique du photographe Olivier Verley et des artistes des collections permanentes. Au programme : coloriage et peinture de reproductions d'œuvres de Jules Dupré, photogrammes et ateliers paysages sur le thème du noir et blanc avec des techniques et des matériaux variés (monotype, collage, dessin...).

- Visites guidées : à 15h samedi et dimanche
- Visite commentée de l'exposition Olivier Verley en présence de l'artiste : à 16h30 le dimanche

Entrée libre. Animations gratuites



Forum des associations

Le Forum des Associations se tiendra cette année le **samedi 9 septembre**, de 10h à 18h au centre sportif Amélie Mauresmo.

Avec plus de 90 associations présentes dont le dynamisme est intarissable, les visiteurs pourront découvrir de nouvelles activités et préparer les inscriptions de la rentrée !

Entrée libre

Pour plus de renseignements, merci de contacter le 01 34 08 19 19



Programmation culturelle et pédagogique du musée d'art et d'histoire Louis Senlecq

Jeune public :

Stages lors des vacances d'été (sur réservation)

Pour les enfants de 8 à 14 ans

Les 10 et 11 juillet 2017, de 14h à 16h30

Photogrammes

Durant deux après-midis, à l'atelier du musée, les enfants réaliseront des photogrammes avec l'aide du photographe Olivier Verley leur fera découvrir ce procédé permettant d'obtenir une image photographique sans appareil photo.

Les 12 et 13 juillet 2017, de 14h à 16h30

Prise de vues

Le temps de deux demi-journées, en extérieur et à l'atelier du musée, en présence d'Olivier Verley, les enfants s'initieront à la photographie argentique et deviendront des apprentis photographes. Les photographies seront exposées dans l'atelier, le deuxième jour du stage.

Tarifs : 14,50 € (7,75 € pour les Adamois)

« Fête ton anniversaire au musée » le mercredi après-midi.

A partir de 6 ans.

L'animation comprend : une visite guidée de l'exposition, un atelier de pratique artistique et un goûter. Atelier proposé : « Continue le paysage » à partir d'une photographie de l'artiste.

Tarifs : 8 € (5,60 € pour les Adamois)

« Les ateliers du mercredi » (sur réservation)

Mercredi 6 septembre, Atelier Flipbook, de 14h à 16h30.

Pour les enfants de 6 à 14 ans.

Durant cet atelier inspiré par les vidéos d'Olivier Verley, les enfants partiront d'une photographie de l'artiste pour la transformer en une scène animée.

Tarifs : 7 € (4 € pour les Adamois)

Renseignements ou réservations au 01 74 56 11 23 ou par mail : servicedespublics.musee@ville-isle-adam.fr

Destination tourisme

L'Isle-Adam - La Vallée de l'Oise et des Trois Forêts.

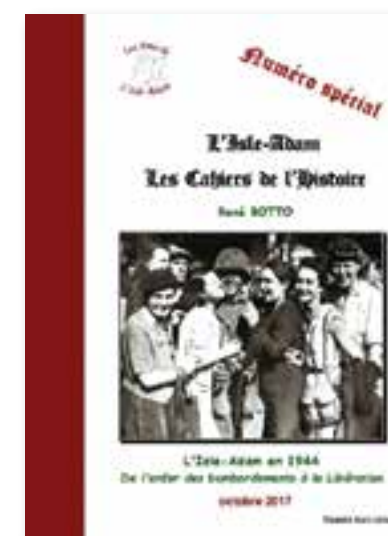
Depuis le 1^{er} janvier 2017 et en application de la loi NOTRe, la compétence tourisme est désormais une compétence portée par la Communauté de Communes.

C'est pourquoi, l'Office de Tourisme de L'Isle-Adam est devenu l'Office de Tourisme Communautaire de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts et s'appellera maintenant :

« Destination Tourisme, L'Isle-Adam, la Vallée de l'Oise et les Trois Forêts ».

Il voit ainsi son champs d'action élargi à l'ensemble du territoire. Une assemblée générale constitutive s'est réunie le 1^{er} février 2017 durant laquelle a été élu un nouveau Conseil d'administration et a été adoptée une nouvelle convention d'objectifs entre la Communauté de Communes et l'Office de Tourisme.

Seront désormais réunies, les villes de Béthemont-la-Forêt, Chauvry, Mériel, Méry-sur-Oise, Nerville-la-Forêt, Parmain, Presles, Villiers-Adam et L'Isle-Adam, tout en respectant les spécificités de chacune.



L'Isle-Adam en 1944, de l'enfer des bombardements à la Libération

Cet ouvrage reprend intégralement le chapitre de l'année 1944 du livre **L'Isle-Adam et sa région pendant la Seconde Guerre mondiale**, édité en 2008 et épuisé depuis plusieurs années suite au succès qu'il a rencontré auprès du public. Il était important que les nouveaux Adamois puissent à leur tour découvrir l'histoire de notre ville et de ses habitants pendant cette terrible guerre.

Pour vous procurer un exemplaire, rendez-vous au Musée Louis Senlecq ou à l'Office de Tourisme. Ou encore en contactant l'association Les Amis de L'Isle-Adam.

Prix : 10 €

Parution fin mai - 104 pages avec de nombreuses illustrations - Auteur : René Botto.

Photo de couverture : L'Isle-Adam libérée le 30 août 1944

Le Loft remporte le Trophée de la Restauration

Dimanche 26 mars, s'est déroulée au Lido la huitième édition des « Trophées des buralistes », organisée par la Fédération des Buralistes de la région Ile-de-France/Seine-Maritime/Oise.

Le bar-tabac et restaurant Le Loft est le lauréat du « Trophée de la Restauration » pour l'année 2017. L'établissement s'est vu récompensé pour la qualité de sa cuisine faite maison.



Franck Hombecq

41 Grande Rue
Fermeture du lundi 30 juin au soir,
réouverture mardi 1^{er} août

Boulangerie Le Croque en Bouche

76 rue de Nogent
Fermeture du lundi 31 juillet au soir,
réouverture mercredi 16 août

Véronique et Florent Le He'ch

30 Grande Rue
Fermeture du lundi 31 juillet au soir,
réouverture vendredi 25 août

Aux 3 Petits Choux

48 av Michel Poniatowski
Fermeture du dimanche 30 juillet au
soir, réouverture mardi 22 août

Nouveaux commerces

■ Coiffeuse à domicile

Moment pour soi
Téléphone : 07 71 27 84 01

■ Fruits et légumes haut de gamme

Fruits d'amour,
livraison à domicile
20 Grande Rue
Téléphone : 01 34 69 60 92
www.fruits-damour.com

INTERNET

Nouveau sur le site de la Ville : le Kiosque Famille !

Les Adamois ont désormais accès à une nouvelle fonctionnalité sur le site de la commune. Mis en place par le service informatique en concertation avec la commission TIC, le kiosque famille permet aux familles adamoises d'effectuer à distance toutes les opérations de pré-inscriptions, consultation et paiement en lien avec le service Enfance (cantine scolaire, accueil périscolaire, centre de loisirs, etc.).

Il s'agit d'un gain de temps pour les administrés, qui peuvent réaliser leurs démarches depuis leur tablette, ordinateur ou smartphone, par une procédure entièrement sécurisée, mais également un gage d'efficacité pour les services municipaux. Une fois renseignés l'identifiant et le mot de passe, les utilisateurs peuvent accéder à un compte personnalisé sur le kiosque, qui comprendra également un espace d'actualités et les documents à stocker/télécharger. Ce nouveau service est disponible depuis le mois de mai sur le site internet de la Ville.

Suivez l'actualité de votre ville sur www.ville-isle-adam.fr



Inscrivez vous à notre newsletter



villeisleadam

Du 21 juin au 4 juillet

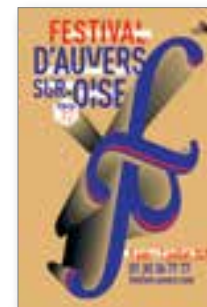
EXPOSITION DELAPLACE

Château Conti
Renseignements à l'Office de Tourisme
au 01 34 69 41 99
o.t.isle-adam@wanadoo.fr

Jeudi 22 juin

FESTIVAL D'AUVERS-SUR-OISE

Eglise Saint-Martin
Renseignements au 01 30 36 77 77



Samedi 24 juin

FORMATION CROIX ROUGE

Formation ouverte à tous à partir
de 12 ans de 9h à 18h30.
41 rue de Villiers Adam

Dimanche 25 juin dès 10h30

JOURNÉE DÉCOUVERTE : DANS LE SENS DU PAYSAGE, DE NESLES-LA-VALLÉE À LA PHOTOGRAPHIE D'OLIVIER VERLEY

Musée d'Art et d'Histoire Louis Senlecq
Renseignements au 01 74 56 11 23
musee@ville-isle-adam.fr



Dimanche 25 juin à 11h

ANIMATION MARCHÉ :

BALADES À PONEY

par le club hippique l'Orée de la Forêt
Jardins du Castelrose
Renseignements au 01 34 08 19 19

Samedi 1^{er} juillet

OUVERTURE DE LA PLAGE

Renseignements au 01 34 69 01 68



Jeudi 6 juillet

SORTIE AU TOUQUET

C.C.A.S
Renseignements au 01 34 69 03 29



Du 5 au 11 juillet

EXPOSITION MIAULT

Château Conti
Renseignements à l'Office de
Tourisme au 01 34 69 41 99 ou
o.t.isle-adam@wanadoo.fr

Mercredi 30 août

LIBÉRATION DE L'ISLE-ADAM

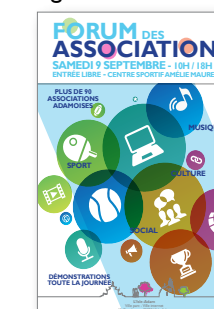
Union Nationale des Combattants
10h : Place du Tillé - Quartier de
Nogent
10h45 : Carrefour des Alliés -
Monument aux Morts du Vivray



Samedi 9 septembre de 10h à 18h

FORUM DES ASSOCIATIONS

Centre sportif Amélie Mauresmo
Renseignements : 01 34 08 19 19



Du 10 au 23 septembre

SALON DE L'ARTISTIQUE

L'Artistique de L'Isle-Adam
Château Conti
Du lundi au samedi : 14h / 18h
Dimanche : 10h30 / 12h30 - 14h30 / 18h
Renseignements au 06 16 30 32 48

Samedi 23 septembre à 20h30

CONCERT PIANO ET SAXOPHONE

AAOIA
Renseignements à l'Office de
Tourisme au 01 34 69 41 99
o.t.isle-adam@wanadoo.fr

Dimanche 24 septembre de 10h à 18h

17^E MARCHÉ DE L'ART

Jardins du Castelrose
Renseignements : 01 34 08 19 19



Dimanche 1^{er} octobre

BROCANTE DES ENFANTS

A.V.F
Cours de l'école Honoré de Balzac
Rue de l'Abbé Breuil
Réservez au 01 34 69 29 70
ou avfisleadam@gmail.com



Du 2 au 8 octobre

SEMAINE BLEUE

C.C.A.S

- Lundi 2 : conférence
- Mardi 3 : visite du quai Branly avec
déjeuner et croisière sur la Seine
- Mercredi 4 : activités
- Jeudi 5 : conférence sur la mémoire
- Vendredi 5 : thé dansant

Renseignements au 01 34 69 03 29

Du 4 au 17 octobre

EXPOSITION FOUQUET

Château Conti
Renseignements à l'Office de
Tourisme au 01 34 69 41 99
o.t.isle-adam@wanadoo.fr

Bienvenue

02/03	Lohan De Frias Martins Cantavenera	06/04	Gabin Jouffrey
07/03	Alice Arduini	07/04	Noélie Teixeira
09/03	Ily Epalle	09/04	Liam Thorax
12/03	Terence Elhaik	10/04	Ghada Goual
16/03	Lana Labonne	10/04	Yazid Tilal
16/03	Chloé Mielczarek Guillot	13/04	Cassie Elhaik
19/03	Mateo Tirizica	23/04	Aaliyah Ramphort
19/03	Luca Tirizica	24/04	Mustapha Zilali Behouche
22/03	Sihem Bassir	24/04	Sidi-Ahmed Zilali Behouche
23/03	Sarah Houée Bodey	25/04	Ambrine Saucier
02/04	Ilham Makrouf	11/05	Holly Zaid
05/04	Axel Rodrigues	12/05	Sully Bréauté
		13/05	Tamsna Charlotin
		13/05	Tamsnaïda Charlotin
		18/05	Mélissa Reichmuth
		22/05	Alice Humbert
		22/05	Zoé Le Brun
		23/05	Madeleine André
		25/05	Liam Cabello Mazoyer
		26/05	Mariam Traore



Félicitations

04/03	Gilles Cellier et Camille Reichmuth
04/03	Loïc Delaporte et Fanny Limoges
15/04	Atef Azizi-Bouziani et Chimene Wadbled
13/05	David Sarro et Caroline Descamps

Ils nous ont quittés

10/03	Bernard Riowal, 74 ans	02/04	Marie-Christine Desmis, 51 ans
11/03	Jacqueline Rivière, veuve Chenel, 96 ans	25/04	Lysiane Philippe épouse Tejero, 67 ans
28/03	Yvette Le Pochat, divorcée Hourcourigaray, 76 ans	03/05	Jean Ducret, 96 ans
11/03	Sandrine Allou, 38 ans	19/05	Bernard Meneteau, 73 ans
15/03	Alain Cardon, 55 ans	24/05	Antonio Vieira Grancisco, 72 ans
16/03	Mohamed Araifia, 77 ans		
20/03	Jeannette Lartisien, veuve Douguet, 89 ans		

Erratum

17/12/2016, René Richy, 82 ans



Avis reçus jusqu'au 6 juin 2017

NUMÉROS UTILES



HÔTEL DEVILLE
Bureau du Maire
Secrétariat des élus
45, Grande Rue
01 34 08 19 19



POLICE MUNICIPALE
OBJETS TROUVÉS
Ibis, avenue de Paris
01 34 08 19 54



MAIRIE ANNEXE DU CASTELROSE
LES SERVICES ADMINISTRATIFS

I, avenue de Paris
Standard : 01 34 08 19 07

Cartes d'identité et passeports	01 34 08 19 07
Elections	01 34 08 19 26
Etat-civil	01 37 08 19 16 01 34 08 19 13
Cimetière	01 34 08 19 13
Recensement militaire	01 34 08 19 13
Affaires scolaires	
enfance	01 34 08 19 09
Urbanisme	01 34 08 19 44



Le certificat médical pour le sport, ça bouge !

Les conditions de renouvellement du certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport évoluent. Si la première partie de la réforme concernant le certificat médical est en vigueur depuis le 1^{er} septembre 2016, à compter du 1^{er} juillet

2017, de nouvelles dispositions seront créées par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports et un questionnaire de santé sera mis en place.

Pour renouveler une licence, le certificat médical est désormais exigé une fois tous les 3 ans au lieu d'une fois par an. Le renseignement d'un questionnaire de santé sera alors obligatoire lorsque la présentation du certificat médical n'est pas exigée (à l'exception des fédérations sportives scolaires).

Pour renouveler sa licence, le sportif atteste qu'il a répondu par la négative à l'ensemble des rubriques du questionnaire. Une réponse positive à une des rubriques entraîne cependant la nécessité de présenter un certificat médical.

Simplification des modalités des demandes de permis de conduire



La modernisation de la délivrance des titres mise en place par l'Etat permet désormais de faire sa demande de permis de conduire directement sur internet, sans déplacement en préfecture ou en sous-préfecture.

Depuis le 15 mai 2017, les guichets usagers de la route (permis de conduire et immatriculation des véhicules) n'accueillent plus de public à la préfecture de Cergy et dans les sous-préfectures d'Argenteuil et Sarcelles.

Ainsi, la quasi-totalité des démarches de permis de conduire peuvent être accomplies sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) à l'adresse <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>

Pour faire sa demande, il suffit de créer un compte sur le site de l'ANTS et de transmettre ses documents de manière dématérialisée.

Ces démarches sont les suivantes :

• **Inscription au permis de conduire pour passer les examens** (primo-accédant, extension de catégorie)

• **Demande de titre en cas de** : vol, perte, détérioration, expiration de sa durée de validité, changement d'état civil, réussite de l'examen du permis de conduire (premier permis, extension de catégorie, retour au permis après invalidation ou annulation), validation de titre ou diplôme professionnel, conversion de brevet militaire. Après leur demande, les usagers pourront suivre sur internet le suivi de la fabrication de leur permis de conduire. Il leur est également possible de consulter leur solde de points sur le site de l'ANTS, sans avoir besoin de venir en préfecture ou en sous-préfecture.

Directeur de la publication : Axel Poniatowski - **Rédacteur en chef** : Elodie Thabourey - **Attachées de communication** : Elodie Margaritta - Eva Crincket - **Réalisation maquette** : Virginie Klein - **Crédit photos** : Mairie de L'Isle-Adam / iStock - **Imprimerie** : STIP 01 39 91 91 73 - **Distribution** : Kepha - **Dépôt légal** : ISSN N° 1157-6804 - **Bulletin Municipal imprimé** à 6800 exemplaires sur papier PEFC issu de la gestion des forêts. **Mairie de L'Isle-Adam** : 45, Grande Rue - Tél : 01 34 08 19 19

Malgré l'attention portée à la réalisation de ce bulletin municipal, il est possible que d'éventuelles erreurs se soient produites. Merci de nous faire parvenir vos suggestions au Service Communication : Mairie de L'Isle-Adam, 45 Grande Rue - 95290 L'Isle-Adam communication@ville-isle-adam.fr

Pharmacies de garde

La nuit, appeler la gendarmerie au 01 34 69 73 30

Dimanche 18 juin
Pharmacie Arvin
Beaumont-sur-Oise : 01 34 70 28 96

Dimanche 25 juin
Pharmacie Bardet
Parnain : 01 34 73 02 12

Dimanche 2 juillet
Pharmacie Baudet
Bruyères-sur-Oise : 01 34 70 21 26

Dimanche 9 juillet
Pharmacie Hemidy
Méry-sur-Oise : 01 34 21 50 56

Vendredi 14 et dimanche 16 juillet
Pharmacie Vernier
Auvers-sur-Oise : 01 30 36 70 49

Dimanche 23 juillet
Pharmacie Raby
Parnain : 01 34 73 01 90

Dimanche 30 juillet
Pharmacie Villemont
Mériel : 01 34 21 52 38

Dimanche 6 août
Pharmacie Parmentier
Beaumont-sur-Oise : 01 34 70 00 19

Dimanche 13 et mardi 15 août
Pharmacie Joly-Jolly
L'Isle-Adam : 01 34 69 52 85

Dimanche 20 août
Pharmacie Etjemesian
Champagne-sur-Oise : 01 34 70 10 80

Dimanche 27 août
Pharmacie Bresson
Presles : 01 34 70 06 88

Dimanche 3 septembre
Pharmacie Dodin
L'Isle-Adam : 01 34 69 03 73

Dimanche 10 septembre
Pharmacie Do Pham
Persan : 01 34 70 04 36

Dimanche 17 septembre
Pharmacie Pecquet
Nesles-la-Vallée : 01 34 70 61 17

Dimanche 24 septembre
Pharmacie Helias
Butry-sur-Oise : 01 34 73 06 17

Dimanche 1^{er} octobre
Pharmacie Hemidy
Méry-sur-Oise : 01 34 21 50 56

Dimanche 8 octobre
Pharmacie Arvin
Beaumont-sur-Oise : 01 34 70 28 96

Dimanche 15 octobre
Pharmacie Bardet
Parnain : 01 34 73 02 12

Le marché Bio



Carrefour l'Isle-Adam, c'est plus de 2500 références Bio !



C'est aussi des fruits et légumes en vrac et sans emballages !



La marque distributeur la plus fournie en produits Bio !

drive

Du Lundi au Samedi de 8h30 à 21h et le Vendredi de 8h30 à 21h30

CARREFOUR.FR

Carrefour

L'Isle-Adam